



Société anonyme au capital de 2.226.150 euros
Siège social : Biopôle Clermont-Limagne 63360 SAINT-BEAUZIRE
423 703 107 RCS Clermont-Ferrand

Compte-rendu des questions posées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 13 juin 2014

1. Questions sur la L-Méthionine
2. Questions sur le PDO
3. Questions Corporate

1. Questions relatives à la L-Méthionine

Question/ Quelles sont les raisons du retrait de Roquette du projet L-Méthionine ? Roquette a motivé sa décision par une contrainte financière, est-ce la seule raison ?

Réponse/ Nous ne pouvons bien sûr pas parler à la place de la société Roquette Frères sur ce sujet. Je m'en tiendrai donc à ce que nous avons communiqué de façon conjointe. Roquette a indiqué faire face à une nouvelle donne, ce qui l'a notamment amené à revoir sa stratégie d'industrialisation. Investir dans une usine de L-Méthionine, c'est parler de plusieurs centaines de millions d'euros dans la production et, éventuellement, dans un réseau de distribution adapté à ce marché. Par ailleurs, et là aussi cela a peut-être été un élément déclenchant dans leur décision, le marché européen de la L-Méthionine, qui représente 50% de la production mondiale, est surcapacitaire.

Surtout, Roquette qui n'a effectivement pas pu confirmer dans les délais impartis la décision d'industrialisation, reste notre partenaire pour nous aider à valoriser au mieux cette technologie, mais sur des aspects plus limités.

Q/ Quand aurons-nous des nouvelles de l'industrialisation de la L-Méthionine ?

R/ Tout d'abord, conformément aux termes des dispositions qui ont été prises avec Metex, Roquette doit nous transférer toutes leurs données en matière de propriété intellectuelle, d'affaires réglementaires et de données techniques, et c'est ce qu'ils sont en train de faire.

Pour la partie PI, ce transfert est presque finalisé. Pour les affaires réglementaires, il est terminé. Concernant les aspects techniques, c'est un peu plus long et ces informations devraient toutes être transmises d'ici fin juillet.

La prochaine étape, nous l'espérons, c'est la conclusion d'un accord industriel avec un tiers impliqué dans le secteur des acides aminés qui donnera lieu à l'industrialisation effective de notre technologie.

Q/ Est-ce que le lobbying autour de la L-Méthionine ne serait pas la cause du retard de l'industrialisation ?

R/ Je ne sais pas si l'on peut parler de lobbying mais il est vrai que le marché de la méthionine est concentré autour de très peu d'acteurs. Le marché de la L-Méthionine représente environ 800 000 tonnes/an, avec un prix au kg se situant entre 2.5 et 4\$. Trois chimistes se partagent l'essentiel de la production : 1 société allemande (EVONIK), 1 société chinoise (CHINA BLUE STAR - ADISSEO) et 1 société américaine (NOVUS). Il est normal que, face à l'arrivée de nouvelles technologies, certains acteurs souhaitent protéger leurs investissements récents dans des technologies pétrochimiques et thiochimiques, dont tout le monde connaît les lourdes contraintes en termes d'empreinte environnementale.

Q/ Est-ce que la fin de licence avec Roquette suscite un intérêt pour d'autres industriels ?

R/ Comme je vous l'ai dit, il y a peu d'acteurs et beaucoup d'intérêt pour cette technologie à fort potentiel. La réponse est donc oui, nous avons eu des marques d'intérêts immédiates dès lors que nous avons annoncé que nous reprenions la pleine propriété de l'ensemble de notre technologie. Pour mémoire, quand nous avons sélectionné Roquette en 2005, ça a été face à d'autres producteurs de méthionine ou producteurs d'aliments pour animaux. Aujourd'hui, nous discutons et allons discuter avec tous les acteurs de l'époque mais aussi avec les nouveaux acteurs représentants des marchés asiatiques, indiens et brésiliens.

2. Questions relatives au PDO

Q / Quel est le rapport paru sur le PDO qui a fait très récemment monter le titre ?

R / C'est peut-être lié à la publication d'une nouvelle étude de marché du PDO qui confirme une croissance de la demande de PDO de l'ordre de 15 à 16% par an. De notre côté, nous avons constaté depuis quelques temps au niveau de Metex qu'il y a une forte demande de PDO, notamment pour des applications de commodités.

Q/ Quand aura-t-on des nouvelles précises sur l'usine en Malaisie ?

R/ Je comprends parfaitement l'impatience de certains de nos actionnaires, il est vrai que les négociations visant à reprendre le projet de construction de l'usine en Malaisie dans des conditions de coût et de délai acceptables pour toutes les parties concernées sont plus longues qu'initialement envisagé. Je m'engage à ce que des nouvelles précises soient données d'ici au mois d'août prochain.

Q/ Est-ce que d'autres usines sont déjà implantées sur le site de Bio-XCell ?

R/ Oui, la société Biocon est déjà installée et en fonctionnement depuis peu.

Q/ Est-il possible que Bio-XCell ne soit pas le seul partenaire de l'usine de PDO en Malaisie et est-il envisageable que la production de PDO se fasse ailleurs qu'en Malaisie ?

R/ Je rappelle que Bio-XCell, depuis le début de ce projet, n'intervient qu'en tant que financeur, sans participation au capital de la filiale de Metex en Malaisie ; la réponse est donc oui, il y a un intérêt pour nous à trouver un partenaire local industriel qui nous assisterait dans la gestion des risques d'une industrialisation à l'étranger.

S'agissant d'une éventuelle production de PDO hors de la Malaisie, nos communications en ce sens ont toujours été très claires. Nous avons en effet des discussions en vue d'accords industriels avec d'autres acteurs majeurs de la région Asie du sud-est. Ceci n'est pas un simple effet d'annonce ; je vous le redis aujourd'hui, nous sommes actifs dans cette région au-delà du seul projet malaisien.

3. Questions Corporate

Q/ Est-ce que ces reports de délais, tous projets confondus, ne sont pas une mise en danger pour Metex et un risque d'arriver trop tard sur le marché?

R/ Il est indéniable que l'industrialisation de nos technologies prend plus de temps que prévu. Mais ce délai nous permet aussi d'améliorer la robustesse technique et économique de nos procédés. La technologie sur le PDO a été optimisée en amont et en aval, la L-Méthionine est industrialisable et le MPG suit le même chemin. Les discussions que nous avons nous laissent penser que nous ne sommes pas si en retard que ça.

Notre objectif, c'est de valoriser au maximum la technologie L-Méthionine et d'industrialiser notre technologie PDO, c'est ce qui nous permettra d'apporter la preuve industrielle, d'une manière ou d'une autre.

Q/ Par rapport à l'intelligence économique, n'y a-t-il pas d'autres sociétés qui développent des technologies économiquement intéressantes et qui concurrencent celles de Metex ?

R/ L'une des forces de Metex, c'est la richesse de son portefeuille de brevets ; sur nos principales molécules, notre protection est importante et ceci, sur tous les stades de production. S'agissant en particulier de la L-Méthionine à laquelle vous faites allusion et qui est un acide aminé soufré, nous pensons couvrir très largement les voies métaboliques de fermentation. Les technologies existantes ou annoncées ne sont d'ailleurs pas bio à 100% : en effet, même si les matières premières utilisées sont 100% biosourcées par rapport au carbone, ces technologies utilisent des procédés intermédiaires relevant de la thiochimie classique pour l'apport de soufre.

Q/ S'il n'y avait pas de rentrée financière grâce à une industrialisation, combien de temps Metex pourrait-elle tenir ?

R/ Dans ce scénario du pire, notre visibilité financière serait de l'ordre de deux ans, mais tout est évidemment mis en œuvre pour que ce scénario ne voit pas le jour.

Q/ Est-ce que la somme versée par Roquette va influencer sur l'utilisation du PACEO ? Est-ce possible de le proroger ?

R/ Metex n'a pas encore utilisé cette option. Il est possible que le PACEO mis en place en 2013 ne soit pas utilisé avant son échéance de 2015, et il n'est pas prorogeable. Par ailleurs, les résolutions soumises au vote au titre de l'assemblée générale extraordinaire permettraient, le cas échéant, de mettre en place un nouveau mécanisme de ce type, si l'intérêt se présentait.

Q/ Metex a-t-elle été sollicitée en vue d'une OPA ? Et quel est votre point de vue sur cette éventualité ?

R/ Non, Metex n'a pas été sollicitée en vue d'une OPA. Cela dit, aucune société n'est à l'abri d'une OPA et si cette éventualité se manifestait une recommandation serait bien sûr faite en fonction des termes proposés par l'acquéreur potentiel.

Q/ Est-ce qu'un autre projet de partenariat est en cours ?

R / Oui, au-delà des discussions en cours sur le PDO et sur la L-Méthionine dont je viens de parler, Metex travaille depuis quelques mois sur des projets de partenariats relatifs au MPG et à l'utilisation de sucres lignocellulosiques de deuxième génération.